

ARTS MARTIAUX

Ce cours permettra au pratiquant d'approfondir et de parfaire la forme du style Yang. Nous travaillerons ses applications martiales ainsi que les détails qui améliorent la circulation de l'énergie à travers ses mouvements, par exemple la coordination de la respiration avec la précision du mouvement, de même que l'équilibre et l'enracinement au sol dans les déplacements. Nous travaillons les exercices de santé « Yang Chi Kung » en plus des « Ba Duan Jin » vus dans les cours de niveau débutant.

ACTIVITÉ	CODE LUDI	GR	NIVEAU	HORAIRE	LOCAL	DURÉE	Coût (\$) Taxes incluses															Remarques
							1 mois			2 mois			3 mois			4 mois			5 mois			
							EM	M	NM	EM	M	NM	EM	M	NM	EM	M	NM	EM	M	NM	
Club de Tai Chi - Style Yang	02 730 06	01	Initié	Je 12h à 13h10	0349	19 janv.-19 avril							54	67	108							1-3-4-7

NOTE : Tous les cours et pratiques sont annulés du 6 au 9 avril 2012 inclusivement (Pâques).

- Tenue et/ou équipement obligatoire** (à commander si nécessaire auprès de l'intervenant au 1^{er} cours) :
Tai Chi : prévoir un minimum de 47 \$ pour le costume obligatoire.
- Préalable : niveau précédent ou l'équivalent.
- Possibilité de passage de grades : information auprès de l'intervenant.
- Les programmes de Kung Fu et Tai Chi sont ceux de l'École d'arts martiaux chinois Jocelyn Toy.

EM: Étudiant membre. Tous les étudiants inscrits à 12 crédits de cours à l'UL sont automatiquement membres du PEPS.
M: Membre du PEPS
NM: Non-membre du PEPS

Responsables : France Lebel et Christiane Guay, christiane.guay@sas.ulaval.ca

Inscription : 418 656-PEPS (7377)

Saviez-vous que le PEPS vous offre le service de location de panier à vêtements à faible coût? Pour en savoir plus, consultez le www.peps.ulaval.ca

Prolongez les heures gratuites de stationnement en vous procurant une vignette. Informez-vous au comptoir d'accueil ou au www.peps.ulaval.ca pour en savoir plus.

REMBOURSEMENT

Le remboursement d'un abonnement, d'un cours ou d'une activité est consenti seulement pour l'une des deux raisons suivantes :

- un problème de santé validé avec un billet médical;
- un conflit d'horaire académique ou un changement imprévu de la situation professionnelle, appuyés par des documents officiels, et ce, pendant la session en cours seulement.

Note : Des frais d'administration de 10 % seront retenus sur le montant remboursé jusqu'à concurrence de 20 \$. Le client devra aussi assumer le paiement du temps encouru à son abonnement ou à son cours.

AVIS
Changement de groupe

Après l'inscription, le changement permanent de groupe est possible sans pénalité, si l'autre groupe visé n'est pas complet ET s'il s'avère nécessaire à la suite d'un conflit d'horaire académique ou d'un changement imprévu de la situation professionnelle.

REPRISES

Les cours annulés en raison d'événements incontrôlables (ex : tempête, panne électrique) NE SONT ni repris et ni remboursés. Informez-vous auprès de votre moniteur de cours. Il en est de même si le participant devait s'absenter pour un ou plusieurs cours.